

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 58 [i.e. 59-61] (1988-1990)

**Heft:** 3: Semaine de 40 heures : un débat moins passionné

**Vorwort:** Semaine de 40 heures : un débat moins passionné

**Autor:** Gentil, Pierre-Alain

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Semaine de 40 heures**

# **Un débat moins passionné**

Par Pierre-Alain GENTIL, secrétaire général de l'ADIJ



Dans les années 70, une précédente initiative préconisant la semaine de 40 heures avait déclenché l'une des campagnes politiques les plus violentes de la décennie. « L'avenir économique de notre pays est en jeu », disaient les uns, « l'exploitation de la productivité des salariés doit donner lieu à contrepartie », affirmaient les autres, le tout accompagné d'un important dispositif de propagande ne donnant pas précisément dans la nuance.

A la veille du scrutin de décembre, il faut constater que le climat a bien changé. Illustration manifeste de cette évolution des esprits : le déséquilibre relatif du présent Bulletin. On y trouve en effet deux articles favorables à l'initiative... et un seul opposant. Malgré nos efforts et de nombreux contacts, il ne nous a en effet pas été possible d'obtenir, dans les délais rédactionnels prévus, de la part d'un employeur ou d'un politicien du Canton du Jura, une contribution préconisant le refus de l'initiative. On ne saurait, naturellement, en conclure à « l'union sacrée », mais il paraît intéressant de livrer les raisons de la réserve manifestée par nos interlocuteurs :

- plusieurs employeurs nous ont fait remarquer qu'ils avaient signé ou accepté la convention collective de la métallurgie, qui prévoit un passage progressif aux 40 heures, et que – même s'ils émettaient des réserves sur l'initiative – ils n'entendaient pas remettre en cause, quant au fond, un accord signé ;
- plusieurs élus politiques nous ont indiqué qu'ils s'opposaient plutôt à la **manière** choisie par l'USS (la voie de l'initiative constitutionnelle) qu'au **fond** du problème et qu'ils ne voyaient pas grand intérêt à centrer une contribution sur cet aspect formel des choses.

Si l'on ajoute à ces refus motivés, quelques indisponibilités, on trouve l'explication du « déséquilibre arithmétique » de notre dossier.

Nous avons toutefois tenu à publier les réflexions émises par MM. Zwahlen, Prince et Siegenthaler qui – et c'est croyons-nous l'essentiel – cernent fort bien la problématique devant laquelle se trouveront les électeurs au début décembre. Ajoutons que MM. Bovée et Meyer, co-auteurs des illustrations, y ont mis un grain de sel que connaissent bien les lecteurs du « Démocrate ».

## **Et la flexibilité, concrètement...**

Les discussions auxquelles nous ont conduits la préparation de ce numéro du Bulletin montrent bien que l'aménagement du temps de travail constitue un sujet qui préoccupe la majorité des partenaires sociaux et des acteurs politiques.

Extension des vacances, horaire à la carte, durée de travail hebdomadaire, travail en équipe, chaque formule a ses adeptes...

... Voilà qui, naturellement, nous fournira la matière d'un prochain Bulletin.

P.-A. G